

Le savez-vous ? Nouveau contrôle technique automobile à partir du 20 mai 2018

Pourquoi une nouvelle réglementation ?

L'union européenne s'est donné pour objectif à l'horizon 2020 de réduire de moitié le nombre de tués sur les routes par rapport à 2010.

Quelles conséquences ?

Un contrôle technique plus exigeant, avec un nombre plus élevé de défaillances qui entraîneront une contre-visite.

Le nombre de points contrôlés passe de 123 à 133 et le nombre de défaillances de 453 à plus de 600.

3 niveaux de défaillances :



L'apparition d'un niveau supérieur de gravité, la défaillance critique imposent d'effectuer les réparations le jour même du contrôle pour pouvoir continuer à rouler.

Attention : rouler sans contrôle technique valide expose à une amende de 135€.

Cette nouvelle mesure permet de pointer du doigt les éléments du véhicule qui présentent un danger immédiat tels qu'une usure excessive des pneumatiques ou des freins.

Quels conseils pour éviter la défaillance critique ?

<https://www.securitest.fr/le-controle-technique-2018/>